



## APPEL A CONTRIBUTIONS

Vol. 27, n° 2 (printemps 2015)

Date de tombée des **résumés** d'articles : **15 février 2014**

Date de tombée des articles : **15 avril 2014**

Dossier : **Normativités, marginalités sociales et intervention**

Responsables : *Michel Parazelli et Céline Bellot*

L'attribut de marginalité se définit en fonction des normes sociales et juridiques centrales de la société. Donc, ce qui est considéré marginal est toujours une situation sociale chargée de valeurs normatives dont la caractéristique est d'occuper une position d'écart face aux normes instituées par les instances de légitimation que sont les institutions, et que nous pouvons qualifier de « centre » par rapport à la périphérie des marges sociales. Ces institutions, ayant pour fonction de socialiser les individus aux normes sociales considérées comme acceptables, se retrouvent devant la nécessité de délégitimer les pratiques qui ne se conforment pas à ces normes et à tenter de corriger leurs comportements déviants par diverses mesures. Dans le même mouvement, les marges sociales peuvent aussi contribuer à influencer la normativité des instances de légitimation au point d'en transformer les règles symboliques, et potentiellement intégrer une pratique marginale au centre. Ainsi, l'interprétation de la marge sociale varie dans le temps et selon les transformations des sociétés dans le jeu de valorisation et de dévalorisation des normes sociales et économiques. Ces transformations définissent les enjeux de la normativité en déplaçant le partage entre l'acceptable et le non-acceptable dans les manières d'être, de penser et d'agir. Autrement dit, la délimitation du champ de la « normalité » (ordre dominant) définit la non-conformité et ses traductions : la marginalité (qui est contraire aux utilités sociales) et la déviance (qui est contraire aux lois). Or les frontières de ce champ subissent sans cesse des pressions de nature éthique ou morale (croisades, groupes d'influence) pour tantôt les renforcer, tantôt les contester. C'est pourquoi les intervenants sociaux sont particulièrement interpellés à travers la construction des problèmes sociaux et les processus de désignation sociale qui participent à la délimitation des frontières entre marge et centre. Cette construction, produisant des cadres d'interprétation des réalités et de l'orientation des pratiques, permet-elle de s'ouvrir à la normativité marginale ou à rappeler la norme instituée? Qu'en est-il aujourd'hui de ces rapports entre l'intervention sociale et les marginalités sociales? Cet appel de contributions vise moins à rouvrir tous azimuts les questions marges-centres en général qu'à interroger les marginalités sociales en émergence afin d'en explorer les dynamiques d'échange avec les pratiques instituées.

### **Des pratiques marginales en émergence**

Parmi les formes de marginalité sociale classiques qui font l'objet de préoccupations sociales et d'interventions sociales, mentionnons les personnes itinérantes, celles qui pratiquent la prostitution, les jeunes de la rue, les mères adolescentes, les personnes LGBT, les personnes toxicomanes ou handicapées ou celles ayant des problèmes de santé mentale pour ne nommer que les plus connues. Mais d'autres marginalités sociales, plus

contemporaines ou en émergence apparaissent. Elles interrogent de façon paradoxale les normes sociales instituées telles que les pratiques Jackass, les pratiques sexuelles à risque et volontairement non protégées, les personnes qui se nourrissent volontairement à partir d'aliments jetés dans les poubelles, mais comestibles (*dumpster diving*) en dénonçant de la sorte le gaspillage et les inégalités alimentaires, des émissions de télévision telles que « Pimp mon char » à Musique Plus et ses allusions directes à l'exploitation sexuelle. Pensons aussi à certaines pratiques féministes appelées « *fat-positive feminism* » qui contestent ainsi la norme instituée de l'image corporelle des femmes fondées sur le top model. Signalons aussi comment le centre peut lui-même intégrer la marge en lui reconnaissant une valeur exceptionnelle (Ex. : on annonçait en mai 2013 l'intention de l'entreprise multinationale d'informatique SAP d'embaucher 650 autistes pour tester ses logiciels; l'entrevue autour du suicide d'un jeune de la rue de Montréal, « Piccolo », le 28 octobre 2013 à l'émission Médium Large de Radio-Canada; la participation du jeune squeegee tatoué appelé « Zombie vivant » dans un vidéo-clip de Lady Gaga). Bref que la marge soit subie, choisie, ou réappropriée, ce sont toujours des normes sociales qui sont en jeu en terme d'influences entre la marge et le centre, que l'on soit d'accord ou non avec les normes promues ou prescrites. À quelles normes sociales réfèrent les différentes marginalités sociales en émergence? Les manifestations de ces marginalités émergentes sont-elles le résultat d'un système d'inégalités sociales, l'issue d'un parcours marqué par l'adversité, l'étayage identitaire de valeurs sociales, ou l'expression minoritaire de convictions politiques? De quel ordre social ces pratiques manifestent-elles leur désordre? Quels modèles de normalité sont-ils offerts aux personnes dites marginales ou marginalisées par le travail social d'aujourd'hui?

### **Tension paradoxale marge-centre**

Placer la marge au centre de nos réflexions sur les positions normatives du travail social, ne doit pas nous faire oublier que ce travail d'intervention se fait dans une société qui prescrit de façon paradoxale la singularisation des individus. En effet, dans un contexte où les repères normatifs collectifs semblent être soumis aux idéologies individualistes, la marge comme position sociale devient alors attractive, car elle permet d'incarner cette injonction à la réalisation de soi par le potentiel de singularisation et de différenciation des pratiques de socialisation qu'elle peut offrir. Elle est aussi répulsive à cause de la présence de normativités sociales diverses et instables qui créent beaucoup d'incertitudes, de brouillages et de confusions sur les cadres du vivre-ensemble. Dans ce sens, l'analyse de la tension paradoxale marge-centre a une portée heuristique dans la perspective de mieux saisir le sens des liens sociaux en train de se structurer, et de ce fait les positionnements du travail social. En effet, en quoi la compréhension des marges peut-elle nous éclairer sur la compréhension du centre? Si, pour certains individus marginaux, la quête de l'autonomie et de l'authenticité devient aussi centrale, le refus des contraintes hétéronomes l'est tout autant afin justement de résister aux diverses mesures sociales par lesquelles la norme instituée tente de survivre. C'est pourquoi l'insoumission aux codes sociaux normalisés est fortement valorisée et incarnée par de multiples pratiques socio-symboliques de différenciation. Mais lutter contre la soumission exige de se soumettre à des pratiques

d'insoumission avec un minimum de discipline. Comment se traduisent les tensions paradoxales entre les pratiques marginales émergentes et la centralité?

### **Travail social et renouvellement démocratique des pratiques**

Dès lors qu'il s'agit de penser les problèmes sociaux et les réponses à offrir, le travail social navigue au cœur de ces transformations normatives en participant ou en résistant aux regards qui cherchent à s'imposer sur la marginalité et le centre. En effet, c'est dans ces tensions entre la marge et le centre que se révèle le travail normatif qui permet de définir les catégories, les figures, les problèmes, les personnes et de voir les failles du social tout comme ses propensions à les réduire.

Or, le travail social ancré dans sa tension paradoxale d'origine entre la régulation des désordres attendue de ses bailleurs et l'émancipation de ses destinataires se trouve placé au cœur de cette normativité et de son renouvellement démocratique possible. Quels sont les repères normatifs des approches fondées sur la gestion des risques, ou à l'inverse la prise en compte du risque, la reconnaissance sociale, la psychodynamique ou les mouvements sociaux et qui s'adressent aux personnes en situation de marginalité? Comment les intervenants.es renouvellent-ils-elles leurs représentations sociales de la marginalité et particulièrement celles en émergence? Comment intègrent-ils-elles des principes d'orientation démocratique dans les programmes d'intervention ou leurs pratiques auprès des personnes en situation de marginalité? Comment les politiques étatiques considèrent-elles les situations de marginalité? L'objectif de ce numéro est d'enrichir les réflexions entourant non seulement la complexité des rapports entre les marges et le centre, mais aussi le renouvellement démocratique des pratiques d'intervention auprès des personnes dites en situation de marginalité. Nous pensons que cette mise en lumière facilitera les conditions d'un débat dans ce domaine d'intervention sociale.

Cet appel à contribution cherche donc à saisir les enjeux de normativités des marges sociales et de l'intervention à travers trois champs de problématisation, et ce à partir de n'importe quelles situations de marginalité contemporaine :

- Mise en lumière des repères et/ou fondements normatifs de l'intervention sociale auprès des personnes dites en situation de marginalité.
- Analyses des modèles de normalité induits par les orientations de politiques et de programmes d'intervention sociale en direction des personnes dites en situation de marginalité. Présentation de travaux portant sur les marginalités sociales en émergence dans leur capacité à éclairer les dynamiques au centre du social.
- Études des représentations sociales des acteurs impliqués dans l'intervention ou la gestion des marges sociales incluant les personnes dites en situation de marginalité. Processus de construction sociale des problèmes.

Les auteurs.es doivent soumettre un **résumé** de leur article avant le **15 février 2014** par courrier électronique à *Nouvelles pratiques sociales* (nps@uqam.ca)

**Les articles** doivent être soumis **avant le 15 avril 2014** par courrier électronique à *Nouvelles pratiques sociales* (nps@uqam.ca).

Pour toute question relative à ce dossier thématique, les auteurs.es sont invités.es à communiquer avec les responsables :

<b>Michel Parazelli</b>	<b>Céline Bellot</b>
Professeur	Professeure
École de travail social Université du Québec à Montréal	École de service social Université de Montréal
Tél. (514) 987-3000 (poste 2746)	Tél. (514) 343-7223
Courriel : <a href="mailto:parazelli.michel@uqam.ca">parazelli.michel@uqam.ca</a>	Courriel : <a href="mailto:celine.bellot@umontreal.ca">celine.bellot@umontreal.ca</a>

**Rappel** : Vous trouverez le guide pour la présentation des articles dans la revue et vous pouvez le consulter sur notre site Web (<http://www.nps.uqam.ca/appel/guide.php>); toutefois, nous précisons déjà qu'aucun article ne doit dépasser **35 000 caractères (espaces compris)**, notes, bibliographie et tableaux inclus.